



La mutuelle santé des salariés est en cours de renégociation. Après 3 réunions, la position de l'entreprise n'a pas bougé dans sa recherche de l'équilibre des comptes ...

... La CGT avait pourtant commencé la réunion avec un postulat simple et clair :

"La santé de nos salariés n'a pas de prix. La Matmut ne doit pas chercher à faire du profit sur leur dos"

Lors des négociations sur la mutuelle santé, nous avons disposé de toutes les informations nécessaires pour avoir un avis éclairé et détaillé sur la situation financière de notre contrat santé, porté par Ociane.

### En résumé, ce qu'il faut retenir :

- Le contrat est déficitaire sur 3 ans : l'année 2020 étant atypique, difficile d'en tirer des conclusions à ce stade. (voir tableau ci dessous)

#### Résultats techniques

Année	2019	2020*	2021	RT sur 3 ans
Cotisations brutes TTC	6 748 243 €	7 217 015 €	7 517 700 €	21 482 958 €
Taxes	790 601 €	845 139 €	880 347 €	2 516 087 €
Cotisations brutes HT	5 957 642 €	6 371 876 €	6 637 353 €	18 966 871 €
Frais de gestion	0 €	0 €	0 €	0 €
Cotisations nettes des taxes et frais	5 957 642 €	6 371 876 €	6 637 353 €	18 966 871 €
Total Prestations (y compris provisions)	6 242 478 €	6 036 981 €	6 724 026 €	19 003 486 €
<b>Résultat net</b>	<b>-284 836 €</b>	<b>334 895 €</b>	<b>-86 673 €</b>	<b>-36 614 €</b>
Ratio Total Prestations / Cotisations nettes	1.05	0.95	1.01	1.00

- Le déficit est essentiellement imputable aux contrats avec enfants, mais il s'agit d'une mesure sociale assumée tant par l'entreprise que par la majorité des organisations syndicales.
- Un contrat, pour le salarié, dont le coût mensuel s'élève en 2022 à 65.85 € (pris en charge à hauteur de 75 % par l'employeur / 25% par le CSE + 2 € de participation forfaitaire). Le coût pour le conjoint (hors couple Matmut) et enfant est à la charge unique du salarié.
- Un forfait "médecines douces", de 200 €/an, utilisé par plus de 5500 bénéficiaires pour un coût global annuel de 463 000 €. 65 % des dépenses de ce forfait sont liées à l'Ostéopathie (stress, douleurs, fatigue et autres, dus, en partie, au travail..).

### Rappel des tarifs actuels de notre mutuelle santé.

	Tarifs 2022 TTC				Tarif TTC
	Part Employeur	Part CE	A la charge du salarié	Part facultative	
Salarié	47.90 €	15.95 €	2.00 €		65.85 €
Salarié + 1 Enfant				38.67 €	104.52 €
Salarié + 2 Enf ou plus				57.30 €	123.15 €
Salarié + Conjoint				70.63 €	136.48 €
Salarié + Cjt + 1 Enf				109.31 €	175.16 €
Salarié + Cjt + 2 Enf ou plus				127.94 €	193.79 €

Une fois ce bilan établi, la revendication de notre Direction est la suivante : le contrat étant déficitaire, la Matmut perd de l'argent, il faut donc retrouver l'équilibre financier sur notre mutuelle santé en 2023.

Pour la CGT, ce discours est scandaleux pour plusieurs raisons ...

...D'abord parce que la santé des salariés est intimement liée à leurs conditions de travail. Nous constatons depuis plusieurs années une augmentation des arrêts maladie et nous alertons sur le lien existant entre cette augmentation et la dégradation importante de la qualité de vie au travail et des souffrances causées par l'organisation du travail. Rappelons que de nombreuses études pointent le stress engendré par le travail comme un risque important sur la santé physique et mentale. **Alors, nous ne pouvons pas accepter que l'entreprise fasse payer la facture de ses trop nombreuses réorganisations (dont certaines comme Isidore ou Propulse sont des désastres annoncés) aux salariés qui en sont victimes.** (même nos Directeurs en font parfois les frais, certains étant actuellement en arrêt depuis plusieurs mois !).

Ensuite, compte tenu de l'inflation actuelle (5,2 % à ce jour), et en comparaison avec l'augmentation générale octroyée par l'entreprise (2,1 %) , les bénéficiaires records de 2021 (89 M€) et la hausse importante de la rémunération des 10 plus gros salaires de l'entreprise ces dernières années, bien plus conséquente que celles octroyée aux autres salariés, **la CGT ne peut comprendre cette position consistant à augmenter chaque année le coût de la mutuelle si les résultats techniques (Prestations / Cotisations) est supérieur à 1** (c'est à dire lorsque la Matmut paye plus de prestations qu'elle ne reçoit de cotisation).



Enfin, **la Matmut va revendre ses parts dans OFI pour 100 M€,** encaissant au passage une plus value potentielle d'environ 50 M€. **Alors, comment dans ces conditions justifier auprès des salariés cette recherche d'argent sur leurs dos ?**

La 4ème réunion de négociation est prévue le 8 Juin.

**Pour la CGT, il n'est pas question de négocier sur ces bases.**

**Pour retrouver un équilibre financier, il existe une solution bien meilleure : AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL !**

**De plus, compte tenu des salaires actuels, il est hors de question d'accepter une augmentation de notre mutuelle, quant bien même elle serait portée par le CSE (ce qui réduira indirectement votre pouvoir d'achat par la baisse des prestations des oeuvres sociales et culturelles du CSE)**

**La CGT continuera donc de revendiquer :**

- **Un maintien des garanties en l'état, car l'entreprise a largement les moyens de les assumer au regard de ses bénéficiaires.**
- **Une clause de régularisation tarifaire automatique, mais seulement si le résultat technique est supérieur à 1,10 (ce qui correspondrait à un déficit de 660 000 € environ).**
- **Une amélioration des conditions de travail, ce qui réduira les arrêts maladie et contribuera donc à retrouver l'équilibre du contrat santé.**

#### **VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS**

Vous souhaitez être associé aux décisions importantes de l'entreprise (NAO, intéressement, temps de travail..) :

Rejoignez la CGT, un syndicat qui valide des accords qui s'inscrivent dans l'intérêt général des salariés et uniquement si les contreparties demandées n'amènent pas d'insécurité sociale et juridique à l'avenir.

Vos Délégués syndicaux :

- Ludovic Barroin
- Grégory Herviou
- Ismahan Baghdadi
- Dominique Le Maout
- Cyril His
- Fabrice Valladont
- Matthieu Chanthavong
- Françoise Olivero

**Votre Délégué Syndical Référent**

Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22  
Email : [contact@cgt-matmut.fr](mailto:contact@cgt-matmut.fr)  
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt-matmut.fr](http://www.cgt-matmut.fr)

**CGT**  
M A T M U